

AGROFORESTERIE EN GRANDES CULTURES produire plus et mieux sur une même parcelle



Qu'est-ce que l'agroforesterie ?

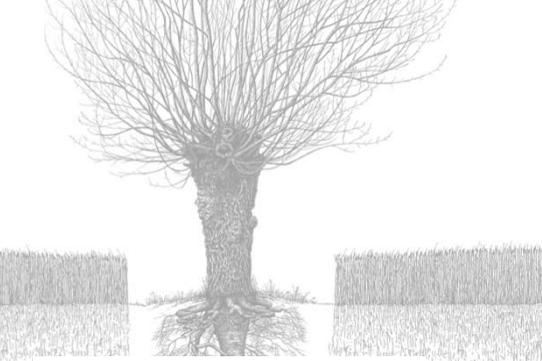
Il s'agit d'associer sur une même parcelle des arbres et des cultures ou des animaux.

Ces pratiques traditionnelles sont aujourd'hui optimisées grâce au travail des chercheurs et des développeurs sur le terrain. Elles sont compatibles avec tous les types de systèmes agricoles et la mécanisation.

Vers une agriculture durable :

Les parcelles agroforestières sont multifonctionnelles : elles fournissent du bois et des produits agricoles, protègent les sols, les eaux, la faune sauvage et diversifient les paysages ruraux.

L'arbre constitue le partenaire idéal et indispensable d'une agriculture responsable, productive et durable et est un pilier essentiel pour atteindre l'objectif de produire suffisamment (alimentation, énergie) et de protéger l'environnement à la fois.



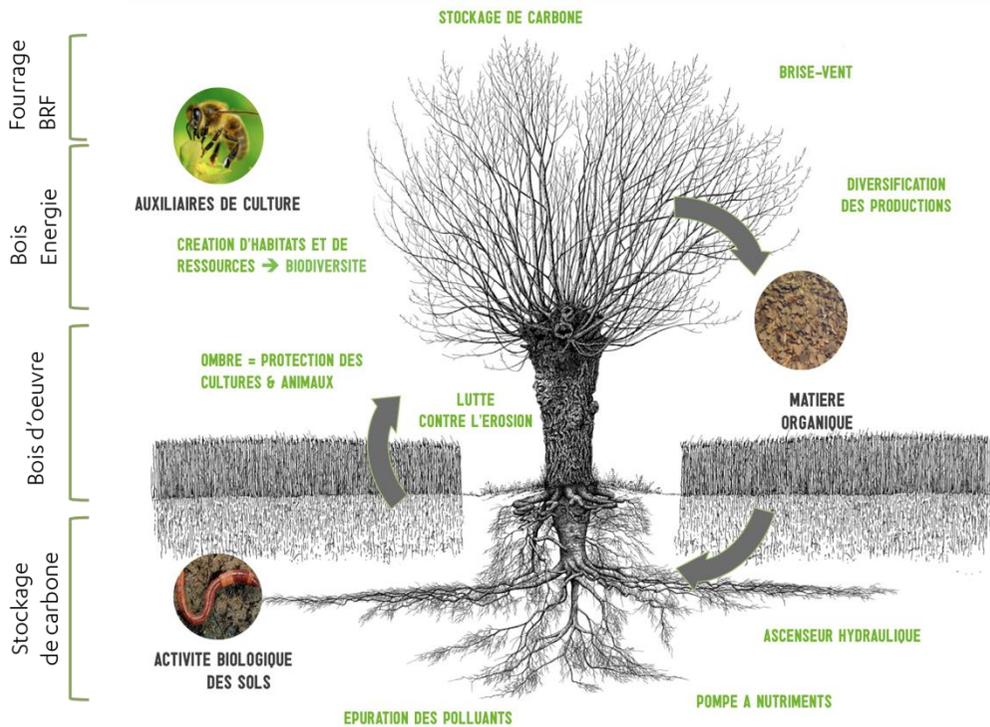
ASSOCIER ARBRES et GRANDES CULTURES

Cultiver des céréales sous des arbres ne date pas d'hier : on trouve des traces écrites dès l'époque romaine d'associations entre noyers et cultures.

Contrairement aux idées reçues, l'arbre n'est pas un obstacle physique ou physiologique pour les cultures. Au contraire il est un allié précieux : la présence d'arbres assure une protection climatique et biologique des cultures, améliore la qualité des sols et leur capacité de stockage d'eau. Ainsi, la productivité (cultures+bois) peut augmenter jusqu'à 30% (étude INRA).

De plus, il existe une multitude d'aménagements agroforestiers : haies, alignements intraparcélaires, arbres têtards, bosquets. Autant d'éléments qui permettent de diversifier les productions (bois d'œuvre, bois énergie...) et apportent une véritable identité paysagère à l'exploitation et au territoire.





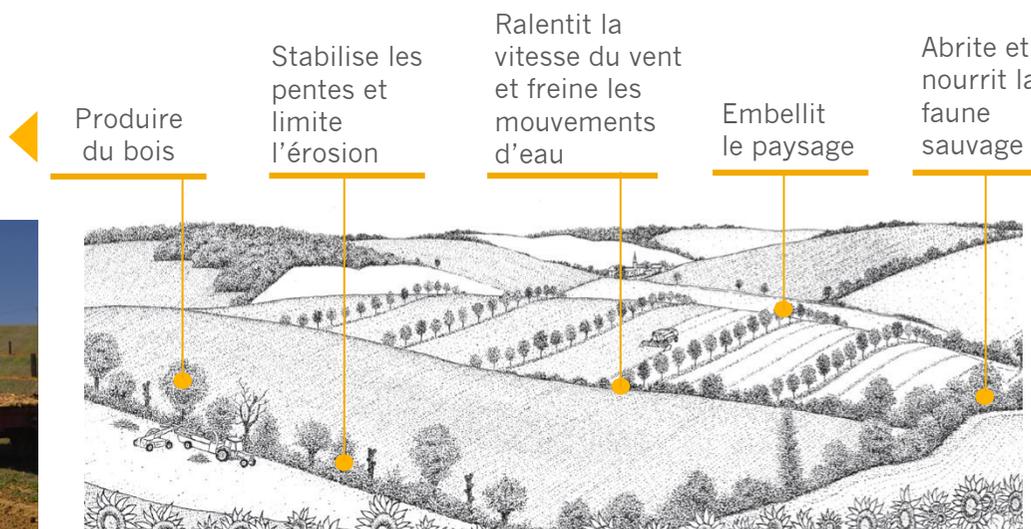
A l'échelle du système arbre/culture :

- + **Optimisation de l'utilisation des ressources du milieu** : les arbres agroforestiers développent un système racinaire en profondeur, de par la présence des cultures. Il a ainsi la capacité de remonter les nutriments profonds, de structurer le sol et ainsi améliorer la disponibilité des ressources pour les plantes (eau, nutriments).
- + **Quantité et qualité de l'eau** : véritables filtres, les arbres limitent une partie de la lixiviation des nitrates et participent à réduire les pollutions des nappes phréatiques. De par la structuration du sol et la création d'un micro-climat, ils augmentent la réserve utile en eau, améliorent l'infiltration et limitent l'évapotranspiration
- + **Recréer une fertilité et une biodiversité in situ** : arbres, couverts végétaux, réduction du travail du sol sont autant d'éléments qui recréent une fertilité in situ et des habitats semis-naturels pour une flore et une faune sauvage. Ils participent à la restauration d'une continuité écologique et permettent de limiter l'usage d'intrants
- + **Améliorer les rendements** : grâce aux interactions arbres/plantes et à l'amélioration des conditions du milieu, les cultures atteignent des meilleurs rendements. Les arbres ont également une meilleure croissance qu'en milieu forestier.
- + **Stocker du carbone** : les arbres sont des puits de carbone. Ils permettent non seulement d'atténuer les effets du changement climatique mais participent également à recapitaliser les sols en carbone

En agroforesterie, on utilise des feuillus précieux (noyers, merisiers, alisiers, cormiers...) pour produire du bois d'œuvre de qualité. Les haies, les arbres têtards peuvent servir à fournir du bois énergie, du Bois Raméal Fragmenté, du fourrage....On utilise des essences locales, adaptées aux conditions du milieu. Toutes les étapes (installation, entretien, récolte...) sont facilement mécanisables.



A l'échelle de l'exploitation et du territoire



Arrêter de tondre les bords de cours d'eau ou les bandes herbeuses, c'est aussi laisser la possibilité de régénérer ce qui pousse spontanément. Ainsi, vous disposez sûrement déjà d'un potentiel de production de biomasse sur votre parcelle. Ce sont également d'excellent réservoirs de biodiversité utile Pensez-y !



J'AI UN PROJET AGROFORESTIER, COMMENT DOIS-JE PROCEDER ?

Ce qu'il faut savoir sur les **réglementations** :

Les parcelles agroforestières sont reconnues comme des parcelles agricoles, vous conservez donc vos aides directes de la PAC, dans la limite de 200 arbres à l'hectare (la densité préconisée pour la bonne conduite de la plantation est de 50 arbres/ha).

Une mesure spécifique (mesure 222 du PDRH) existe pour le financement de 70 à 80% du coût d'installation de la plantation. C'est à chacune des régions qu'il revient d'activer ou non cette mesure. Aussi, vous pouvez-vous renseigner auprès de la DRAAF de votre région.



Besoin de conseils et d'appui technique ?

Contactez l'Association Française d'Agroforesterie
www.agroforesterie.fr
tel : 06.20.06.23.14
mail : contact@agroforesterie.fr



L'agroforesterie est soutenue par :

